

Rugby

La Fégar suspend Stéphane Trehout

Serge A. MOUSSADJI

Libreville/Gabon

Cette mise sur la touche provisoire serait liée à des "propos irrévérencieux" tenus par le président du Rugbyphants envers un membre de la fédération gabonaise de rugby.

LA Fédération gabonaise de rugby (Fégar) a suspendu à titre provisoire, le 2 octobre dernier, le président du club des Rugbyphants, Stéphane Trehout, pour "comportement irrévérencieux", à en croire une source proche du club. Cette mesure vise, a précisé le président de la Fégar, Pascal Agnama Eboumi, à ramener la sérénité dans ce sport. « Il faut plus se parler au lieu de passer son temps à invectiver », a indiqué M. Agnama Eboumi, joint au téléphone vendredi dernier. En d'autres termes, cette sanction a pour objectif de faire régner la discipline dans le rugby. Toute cette affaire serait partie de la volonté du responsable du Rugbyphant de voir un peu plus clair dans la gestion du rugby et des sommes versées chaque année par les mécènes à la fédération. « Le président d'honneur, Pierre Duro, à l'origine de cette aventure au Gabon, et fondateur de la fédération de rugby, n'aurait pas



Photo : FKOM

Le président de la Fégar (à d) et le président des Rugbyphants ne regardent plus dans la même direction.

apprécié de se voir interpellé sur cette manne, qui devrait être gérée directement par la fédération, et son omniprésence dans la gestion de cette même Fégar. Certes, il y a souvent un peu de passion quand on veut régler ce type de problème. Mais il n'y a jamais d'écart de langage. Encore moins de propos irrévérencieux. Les vues sur la gestion et le développement du rugby au Gabon sont forcément divergentes depuis un certain temps. Et cela commence à se voir », a-t-il indiqué.

Le président de la Fégar n'a pas confirmé ces points et est demeuré évasif sur les textes donnant à sa fédération le droit de suspendre un

président de club pour ce type de faute. Mais, il n'en demeure pas moins que Stéphane Trehout est suspendu à titre provisoire de la Fégar. Sans que la durée ne soit déterminée. « Nous n'avons pas le pouvoir de suspendre M. Trehout définitivement. Il n'a seulement pas le droit de participer aux manifestations organisées par la fédération jusqu'à nouvel ordre (réunion ou match, ndr). Ce qui n'empêche pas son club de participer au championnat de rugby, contrairement à ce que pensent les supporters et autres responsables des Rugbyphants », a indiqué Pascal Agnama Eboumi. En effet, beaucoup avaient pensé que la suspension de M. Trehout

avait pour conséquence une interdiction pour les Rugbyphants de participer au prochain championnat. Or, il n'en est rien. Ils redoutent aussi que toute cette affaire sonne le glas de la subvention ministérielle tant recherchée et soit à l'origine de la fin de la Fégar pour non-conformité de trois ligues fonctionnant avec neuf clubs au minimum.

A lire entre les lignes,



Photo : Wilfried MBINAH

Les joueurs attendent la reprise du jeu et le retour de la sérénité.

cette suspension, au-delà d'être un rappel à l'ordre, sonne comme une volonté de pousser les responsables de Rugbyphants à faire amende honorable. Sauf que pour le moment, on se dirige plus vers une scission qu'une réconciliation. Si d'aventure les Rugbyphants décidaient de ne pas prendre part au prochain championnat sans la présence de leur président Trehout, la Fégar se trouverait amputée d'un de ses plus gros clubs.

Les Rugbyphants représenteraient environ 22% des licenciés de la fédération de rugby, une école de rugby de cinq à dix-huit ans, ainsi que six écoles féminines toutes catégories confondues. Ce conflit, qui oppose les Rugbyphants à son instance dirigeante, a un gros impact sur le moral des joueurs. Ils souhaitent juste que le calme revienne au plus vite dans la maison, et que la saison sportive 2017-2018 commence sur les meilleures bases possibles.

Brèves

Donald Nze signe finalement avec l'USB



Donald Nze.

Jusqu'à là gardien de l'AS Pélican de Lambaréné, le gardien international gabonais a signé, samedi, un contrat dont la durée ne nous a pas été révélée. Selon un membre du directeur du club bitamois, la libération de Donald Nze par le club migovéen s'est faite à travers une entente entre les deux clubs.

Décès d'Arsène Mba Bekale

Cet intrépide défenseur ayant évolué dans plusieurs clubs locaux, notamment au Stade Mandji, Vac FC, AO CMS, Franceville FC,

USB et USO, ne foulera plus les pelouses des stades du Gabon. Il est décédé, la semaine dernière, dans sa province natale du Woleu-Ntem. Plusieurs anciens coéquipiers et dirigeants de clubs étaient présents pour lui rendre un dernier hommage lors de son inhumation.

L'USB prépare sa saison



L'USB.

En mise au vert en Guinée-Équatoriale, le club nordiste, qui prépare la saison 2017-2018, a livré deux matches amicaux en terre équatorienne. La rencontre livrée le 5 octobre s'est soldée par une victoire étriquée des Bitamois contre Aconangui de Aning-Fang (1-0), tandis que le second joué le 12 octobre face à Aconangui a

été prolifique en buts, puisque remporté 4-1.

Sharaff Agoro s'engage avec l'USB

L'USB, en réussite avec la filière togolaise, vient une nouvelle fois de recruter un avant-centre de ce pays, après le départ de Laba Kodjo. Agé de 22 ans, la nouvelle recrue, Sharaff Agoro, évoluait au sein de l'Unisport de Sokodé club. Avec 13 buts à son compte, la saison dernière, il fut élu meilleur buteur du championnat togolais.

Gauthier Bignoumba Mboumba, Rich Mvele Ebale à l'USB

Titulaires indiscutables la saison écoulée dans leurs clubs respectifs de l'AS Pélican de Lambaréné et l'AO CMS de Libreville, Gauthier Bignoumba Mboumba et Rich Mvele Ebale porteront désormais la tunique de l'USB la saison prochaine. Ces deux joueurs ont signé un contrat de deux ans renouvelable avec le club nordiste.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

RELATIF AUX FOURNISSEURS

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale porte à la connaissance de tous les fournisseurs avec lesquels elle a souscrit un contrat, de quelque nature que ce soit, qu'il ne sera procédé à aucun renouvellement automatique à la date d'échéance.

Par ailleurs, elle demande à tous ses fournisseurs de bien vouloir prendre attache avec sa Direction des Affaires Juridiques et Assurance, sise au 10^{ème} étage du bâtiment dit Batavéa, pour toute information complémentaire.

Fait à Libreville, le 11 Octobre 2017

Le Secrétaire Général

Arsène Lessy MOUCHANDJA